Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 074-217400316-20261013-D2026_103AR-DE

Mairie de
BEAUMONT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois de octobre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 8 octobre 2026.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoints : D. Bossonney, C. Cheminat, M. Desvallées, S .Baud
MM les Conseillers : G. Loffel, C. Arhuero, S.Pérou, L. Bracher, L.Bnimilk Malbec, J. Mabut, V.Miannay, N.Gruaz, A. Magnin,
Formant la majorité des membres en exercice.
Pouvoirs : C.Bibollet donné à S.Pérou, M.Albrecht donné à D. Bossonney, KE Sauzay donné à V. Miannay, J. Gaume donné à M.Genoud

Nombre de membres	
En exercice :	23
Présents :	14
Votants	18
Dont pouvoirs	04

Absent(s) excusé(s) : C.Oberson, P Meylan G.Vilmint, N.Laks, C. Billard de Saint Laumer
Le secrétariat a été assuré par : Amandine MAGNIN

N° 2026-103

SYANE- Adhésion au service de Conseil numérique

Vu l'article L. 1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du Comité Syndical du SYANE du 5 février 2026 (DEL-CS-2026.00013) approuvant l'organisation et la cotisation proposée pour le service *Conseil Numérique*,

Vu la délibération du Bureau Syndical du SYANE du 9 décembre 2021 autorisant la signature de la convention de partenariat avec la Direction Nationale des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN),

Vu les statuts du Syane approuvés le 8 décembre 2022,

Considérant le transfert au Syane de la compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique » figurant à l'article 3.7 de ses statuts approuvés le 8 décembre 2022,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune Beaumont d'adhérer au service Conseil Numérique,

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 074-217400316-20261013-D2026_103AR-DE

N° 2026-103

Il est proposé au Conseil Municipal, qui accepte à l'unanimité, de :

Article 1 : Approuver l'adhésion au service Conseil Numérique,

Article 2 : Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'adhésion au service Conseil Numérique,

Article 3 : Autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Amandine MAGNIN

Le maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,